

Et si on raisonnait comme si chaque être humain avait les mêmes droits et devoirs vis à vis de notre bien commun le Climat?

Y a-t-il un réchauffement climatique actuellement ? Oui sûr à plus de 90% par le GIEC*, oui à 84% pour les français selon IPSOS le 19 janvier 2010.

L'homme est il responsable de ce réchauffement climatique ? Oui sûr à plus de 90% dit le GIEC, et à 80% pour les français selon IPSOS. Ce sont nos émissions de gaz à effet de serre (CO2 en particulier) qui comme une couverture devenant de plus en plus épaisse réchauffe lentement (mais sûrement selon le GIEC) notre atmosphère.

Que faut il faire pour limiter ce réchauffement ? Diminuer fortement nos émissions de gaz à effet de serre (le GIEC à 90% de certitude) et ainsi enlever une épaisseur de couverture.

Comment se répartir l'effort entre les pays ? On ne sait pas (résultat de la conférence de Copenhague décembre 2009)

Sur ce constat d'échec à Copenhague, l'association taca n'est pas d'accord et vous propose une autre suite de questions réponses

Comment diminuer efficacement une pollution comme les émissions de CO2 ? Le principe pollueur payeur est l'outil indispensable (nécessaire, mais pas suffisant) pour réduire les pollutions. Il faut mettre un prix sur le carbone, et la justice et la simplicité c'est que ce prix soit le même pour tout le monde.

Que faire de l'argent ainsi récolté auprès des pollueurs ?

Cet argent représente l'utilisation d'une ressource commune, l'atmosphère, et donc chaque humain a droit à exactement la même part de ce bien commun. C'est la suite logique du principe pollueur payeur. Donc le principe juste c'est de partager également les revenus entre chaque citoyen du monde.

Que donnerait au niveau mondial l'application de ces 2 principes ?

A partir des données mondiales de consommation de carburants fossiles publiées par l'AIE* pour 2007, et en appliquant le prix de 32€ par tonne de CO2 (soit 8 centimes par litre d'essence) proposé par les experts de la commission Rocard, taca a le plaisir de vous annoncer les chiffres annuels suivants :

Redistribution annuelle individuelle : 140€

Dépense individuelle moyenne par habitant des pays suivants :

Américain du nord : 640€, Européen de l'ouest : 270€, Chinois, 100€, Indien : 40€, Sénégalais : 11€.

Ce sont des chiffres moyens, chaque individu payant en fait exactement selon sa quantité consommée de carbone, tandis que la redistribution, elle, est la même pour tout le monde.

Que disent ces chiffres ?

Ces chiffres disent que ceux qui vont payer ce sont ceux qui polluent le plus, ça tombe bien il se trouve que ce sont les habitants des pays riches (et aussi les riches des pays pauvres).

Si nous, pays riches, avons le courage de regarder cette vérité qui nous dérange, eh bien, au prix quelques efforts financiers, nous pouvons mettre en mouvement l'ensemble des pays grâce à cette Contribution Climat Universelle pour décarboniser l'économie mondiale et protéger notre atmosphère et l'avenir de nos enfants.

Des économistes amis nous ont dit connaître ces chiffres mais n'osent pas proposer cette solution trop « coûteuse » (financièrement et aussi politiquement) pour les gouvernements des pays développés (USA et Europe).

Pourtant ces chiffres ne sont que le résultat de l'application basique du principe pollueur payeur et du principe chaque être humain a droit à la même part !

Sommes nous prêts à payer pour la pollution qu'on émet ?

Sommes nous prêts à payer notre part pour protéger le climat ?

Est-ce que ça ne vaut pas le coup de se poser quelques questions, de s'informer, d'étudier cette nouvelle donne et de mobiliser autour de soi ?

Jean Sireyjol Président de l'association taca. Site web taca.asso-web.com

GIEC*: Groupe Intergouvernemental d'Etude du Climat web :

http://www.ipcc.ch/home_languages_main_french.htm

AIE* : Agence Internationale de l'Energie site web <http://www.iea.org/publications/>

Sondage IPSOS du 19 janvier 2010 : <http://www.ipsos.fr/CanalIpsos/articles/2974.asp>

Précisions de l'auteur

Biais producteur consommateur : Les chiffres de l'AIE (p91 du rapport cité) attribuent les consommations de CO2 là où l'énergie est utilisée. Pour les produits manufacturés, il faut donc effectuer une correction pour attribuer le CO2 au consommateur final. Pour cette raison le chiffre de la Chine a été diminué de 30% et celui des autres pays cités augmenté de 5%. Les chiffres donnés ne prennent pas en compte la diminution de consommation que va entraîner cette contribution, alors que c'est précisément le but recherché. Cette diminution ne change pas la signification générale de ces chiffres et de l'action proposée.

Nucléaire : Les chiffres de l'AIE ne comptent que le CO2 et donc l'énergie nucléaire n'est pas taxé dans cet article alors que l'association taca soutient l'application de la taxe carbone sur l'électricité d'origine nucléaire comme proposé par la Fondation Nicolas Hulot.

Autres gaz à effet de serre (ges) : Les autres ges (méthane, oxyde d'azote et hexafluorure) pourraient aussi être taxés à la source pour appliquer le principe pollueur payeur sur le consommateur final. Par exemple le méthane émis par les ruminants pourrait être taxé à l'abattoir en fonction du poids du bétail. Cette taxe se répercuterait naturellement jusque dans le prix final de vente au particulier.

Modalités de mise en œuvre de la contribution climat universelle : Elles doivent être négociées, ce qui est proposée ici est une utopie, une boussole indiquant la direction à suivre. Par exemple faut-il distribuer la totalité des 140€ à chaque individu, ou en comptabiliser une partie par pays et financer ainsi des projets collectifs d'adaptation au réchauffement climatique ? La redistribution égalitaire pour chaque individu, en plus du principe d'égalité universelle, a pour objet de permettre aux personnes à revenus modestes de recevoir suffisamment d'argent pour faire face au coût du CO2 pour son mode de vie.